

ce combat d'arrière-garde nous aura au moins montré qu'il est urgent d'investir largement dans la production agricole et le développement rural des pays en développement.

Le mois dernier, à Londres, j'ai indiqué aux participants de la Réunion ministérielle du Commonwealth sur la production alimentaire et l'aménagement rural que la politique canadienne de développement international accordera dorénavant une priorité beaucoup plus grande à l'amélioration de la production agricole, à l'exploitation et à la gestion des ressources renouvelables. L'ACDI concentrera ses efforts dans les secteurs où les compétences et les possibilités canadiennes sont considérables et peuvent être étendues: fourniture d'engrais, recherche dans le domaine de la culture en sol aride, évaluation et aménagement des ressources hydrauliques, amélioration de la culture de blé, de l'élevage du boeuf et de la production laitière, mise sur pied et fourniture d'installations de stockage et de manutention en vrac, gestion des pêches et des forêts, sciences des sols, élevage, stockage et transformation des récoltes.

Les Canadiens doivent prendre conscience qu'un tel effort nécessitera un réalignement de nos priorités économiques et des investissements plus importants dans le secteur agricole que ne l'exigeraient les besoins strictement nationaux. Il faudra des crédits pour l'éducation et la formation agricoles ainsi que pour la recherche, et une capacité industrielle plus grande pour la production d'engrais, d'instruments aratoires et d'autres composants agricoles. Ensemble, l'ACDI et le ministère de l'Agriculture ont déjà élaboré des projets à long terme; et nous demanderons aux gouvernements provinciaux et à tous les secteurs de l'industrie agricole de coopérer. Je suis convaincu que les Canadiens, dont la richesse et l'opulence proviennent en grande partie de l'agriculture, relèveront le défi le plus important des prochaines décennies: améliorer les conditions de vie et de travail des populations rurales démunies, quelque 750 millions de personnes, 40% de la population des pays en développement.

\* \* \* \*

Peu de gens sont conscients de l'ampleur des problèmes "opérationnels" auxquels l'ACDI doit faire face. A quelque moment que ce soit, l'Agence administre ou supervise environ 2,000 projets de nature diverse, dans plus de 60 pays situés de 3 à 5,000 milles d'Ottawa. Les critiques de l'Agence exigent que cette dernière exerce sur ces projets très dispersés un contrôle comparable à celui qui régit les activités du Gouvernement canadien, et pourtant on s'offusque que les frais de voyage de l'ACDI soient plus élevés que ceux d'autres ministères. Dans cette optique, le